

FICHE DESCRIPTIVE DE MINE

Document établi par l'Ecole du Génie d'Angers et mis en ligne par les soins du CPADD

IDENTIFICATION

Nom : P 5 AR

Pays : Espagne

Type : Anti personnel

Action : Locale

Destination : Réelle

Mode de pose : Multiple



DESCRIPTION SOMMAIRE :

- Mine antipersonnel dispersable (copie de la SB 33 AR italienne) d'aspect extérieur identique à la mine P 5 classique (forme irrégulière faisant penser à un galet).
 - Le corps de la mine est en matière plastique de couleur vert armée ou sable, parfaitement étanche.
 - Le plateau de pression est recouvert d'une membrane en caoutchouc souple, granuleux, de couleur noire ou assortie à la mine.
 - Sur le côté de la mine, on peut apercevoir la clé de sécurité ou son logement si la mine est armée.
 - Sous la mine se trouve le logement du porte détonateur (couleur assortie à la mine). En position stockage, il est remplacé par une cale de couleur rouge (bleue pour la version P5 classique).
 - La mine P 5 AR est équipée d'un allumeur électronique anti-relevage et d'un dispositif auto neutralisation.
- Il est possible à tout moment de savoir si la mine est activée grâce à un dispositif appelé "activateur-détecteur SB-RA MK3" (émet un signal sonore lorsque la mine est armée).
- L'allumeur de la P 5 AR est alimenté par une pile au lithium d'une durée de vie de 5 ans. Il possède un retard à l'armement d'environ 15 minutes. Son délai d'autodestruction n'est pas connu de façon certaine.
 - Cette mine est mise en œuvre manuellement ou mécaniquement (véhicule ou hélicoptère).
 - Dimensions : Diam. 90 mm x Haut. 32 mm.
 - Masse totale de la mine : 140 g.
 - Efficacité : Provoque l'amputation traumatique du membre qui l'a actionnée.

FONCTIONNEMENT SOMMAIRE :

- le fonctionnement de cette mine n'est que très partiellement connu. Il n'en sera donc pas fait état ici.

DESAMORCAGE ou NEUTRALISATION - DESTRUCTION :

Désamorçage :

- Cette mine ne peut être désamorcée. La procédure d'éradication préconisée par la Division de Formation au Démonage pour les mines de type P 5 AR est la DESTRUCTION SUR PLACE systématique.

Destruction sur place :

- La mine ne doit en aucun cas être déplacée. Dans la mesure du possible, privilégier les moyens d'intervention à distance comme le fusil (7,62 mm ou 5,56 mm) depuis un abri (véhicule blindé, sacs à terre...) situé à environ 50m. Le but étant de la faire bouger pour qu'elle détone.

- Si cette option ne peut être retenue, la mine doit être détruite en posant une charge de 200 g d'explosif au plus près d'un de ses côtés sans pour cela être au contact (ce qui risquerait de la faire bouger). Faute d'informations fiables sur le délai d'autodestruction, cette action ne pourra être menée qu'après écoulement de la durée de vie de la pile (supérieur à 5 ans après sa mise en œuvre).

INFORMATIONS DIVERSES :

- A noter que la mine P 5 AR munie d'un dispositif anti-relevage n'a jamais été découverte sur le terrain.

- Conditionnement : Emballage de 78 mines (24,6 x 11 x 114 cm - poids 15 kg) directement adaptable sur les distributeurs équipant les véhicules et les hélicoptères.

- Autres versions :

- Grèce - appellation EM20 AR,

- Italie - appellation SB 33 AR,

- Portugal - appellation M412 (sous réserve).

Homologuée le : 26/05/97/DFD.